

Colloque: Des catastrophes du passé au défi du changement climatique en Europe

Atelier: Grands Fleuves Transfrontaliers

27 novembre 2008

Le défi de la coopération transnationale dans le
cadre de la Commission Internationale de la
Meuse





Un fleuve transfrontalier

- France
- Belgique
- Flandres
- Wallonie
- Allemagne
- Pays-Bas

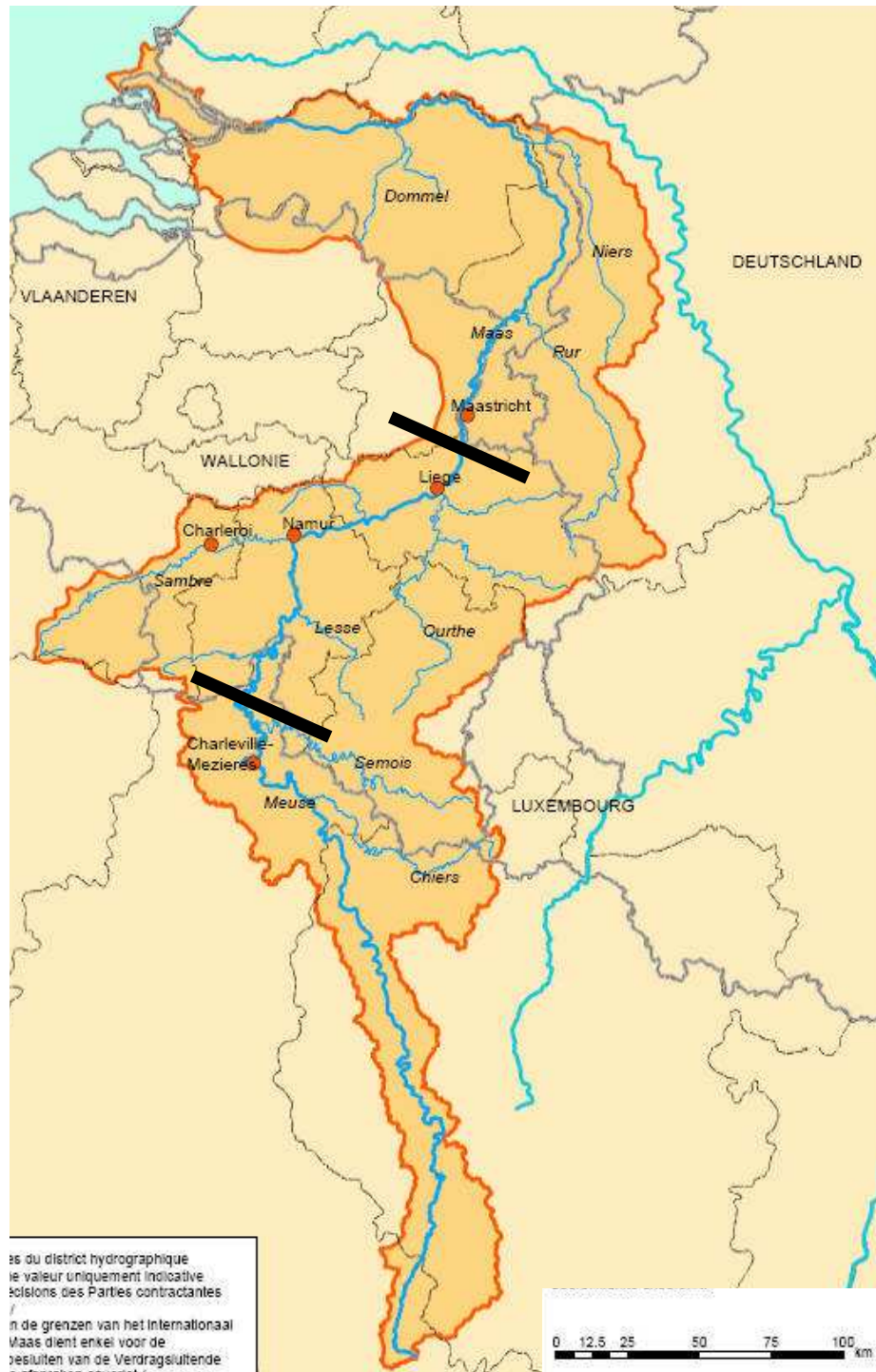
905 km long

8.8 million habitants

34 500 km²

305 m³/s à l'embouchure





Trois secteurs hydrographiques:

- Meuse amont
- Meuse médiane
- Meuse avale

Des enjeux divergents:

- crues d'orage
- crues concomitantes
- étiages
- maintien des polders

mais tous aggravés par le changement climatique

Autorités de gestion du bassin:

- Allemagne: Lander + Gestionnaires de barrages (2)
- Wallonie: Ministère de l'Équipement et des Transports (Groupe Transversal Inondations)
- Flandres: DG Eau + DG Environnement + Gestionnaires de canaux
- Pays-Bas: Ministère de l'Eau et des Transports + Waterboards (5)
- France: EPAMA + DIREN Lorraine (Service Annonce Crues)+ AERM + VNF





Accords de Gand , déc. 2002

Objectifs :

1. Production d'1 plan de gestion pour le DHI,
2. Coordonner la mise en œuvre des exigences de la DCE
3. Concertation et coordination pour la lutte contre les inondations et sécheresses

2005 : le programme d'action Meuse inondations

- Mettre en place un système d'échange de l'information hydrologique
- Coordonner l'amélioration des systèmes de prévision et d'alerte
- Etablir une concertation internationale lors de la planification d'aménagements importants
- Faire l'inventaire des méthodes de cartographie de risques de dommages
- Veiller à la cohérence des valeurs de débits et à l'harmonisation des outils statistiques

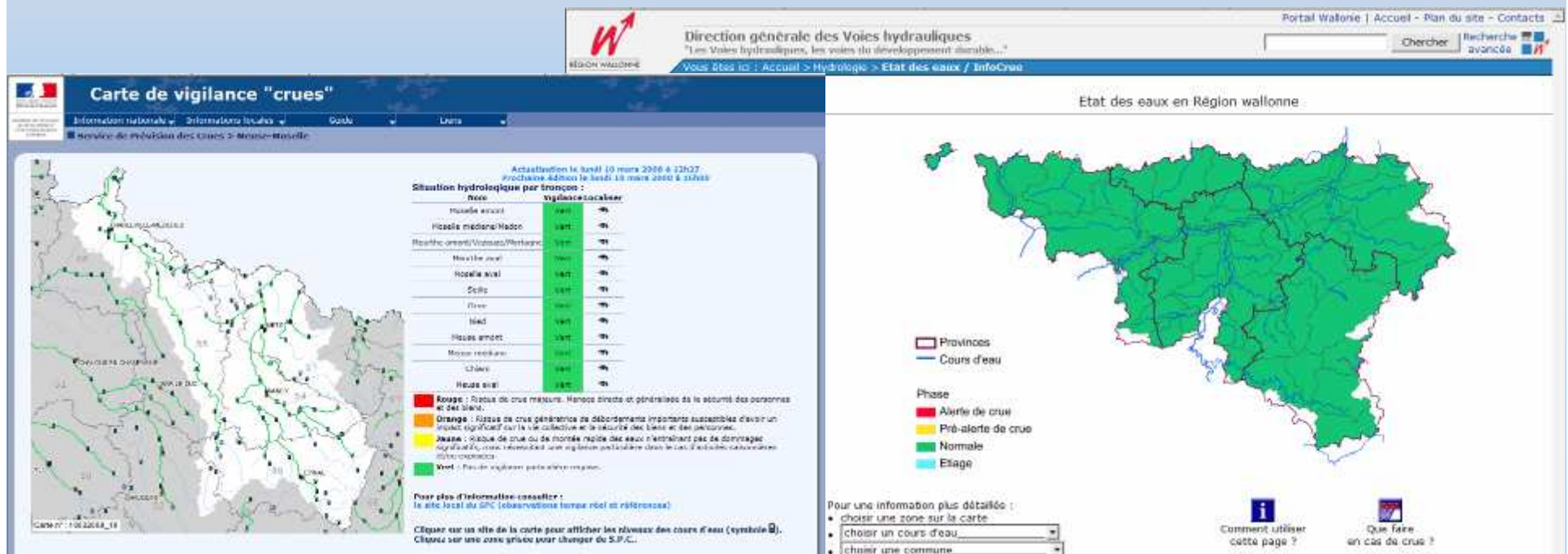


Echange de l'information hydrologique:

uniquement échange de données brutes entre les services de prévision des crues

Amélioration des systèmes de prévision et d'alerte:

encore en travaux, pas de système de prévision commun



Concertation internationale lors de la planification d'aménagements importants:

fonctionne bien pour les sections moyennes du fleuve

et à proximité des frontières

Comparaison des méthodes de cartographie des risques de dommages

1 trame identique:

- évaluation de l'aléas (bases documentaires, études statistiques, modélisation hydrologique et hydraulique)
- évaluation des dommages (plan occupation des sols, documents d'urbanisme, MNT, ...)

Mais de grandes différences dans la qualification des dommages et la représentation cartographique

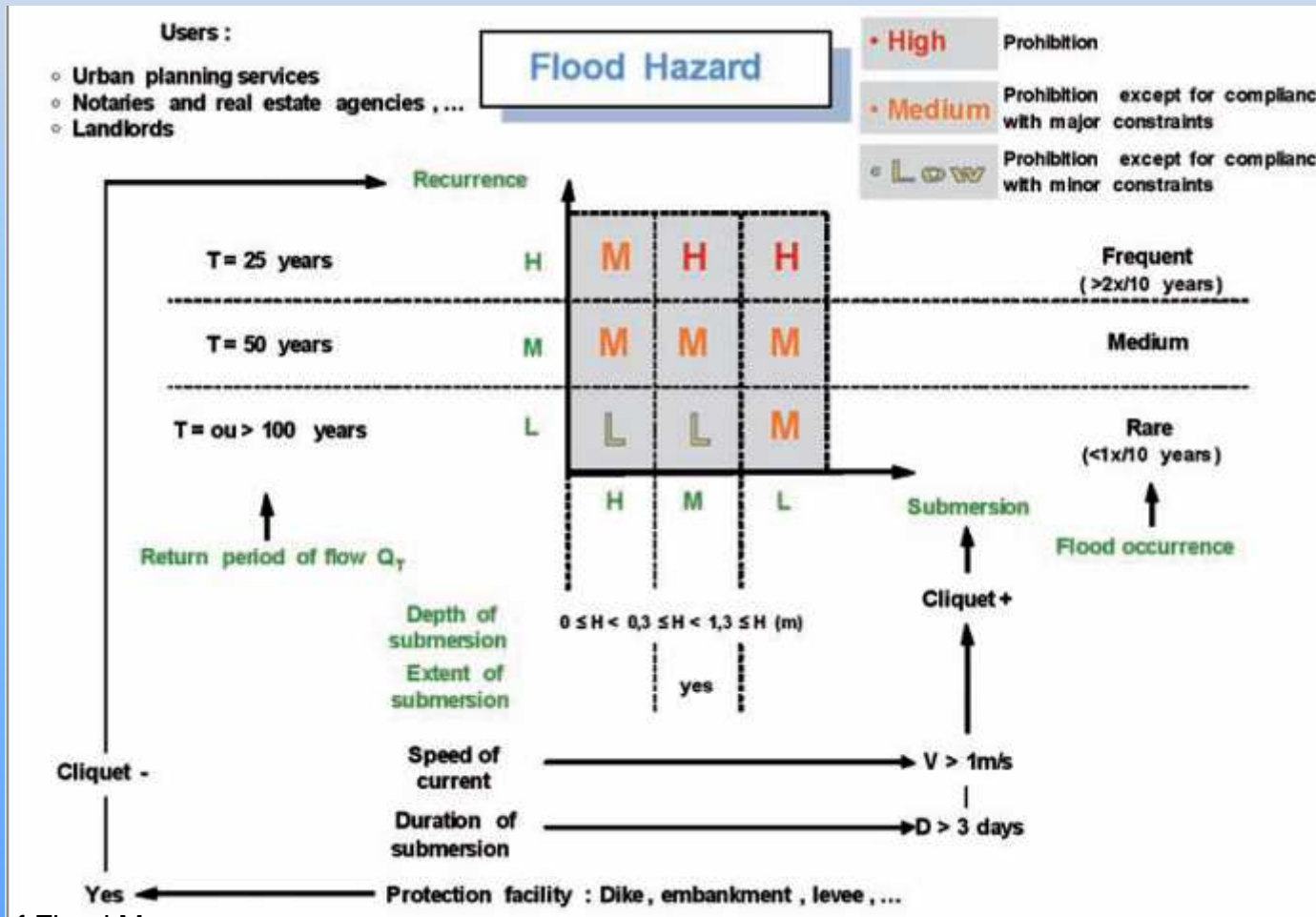


France et Wallonie =

dissociation de la cartographie aléa et de la cartographie des enjeux,
pas de quantification des dommages potentiels

France = PPRI, période de retour la plus communément utilisée = 100 ans

Wallonie = Plan PLUIES



Source: Atlas of Flood Maps



Flandres = 1 carto issue de la modélisation, hydraulique valable uniquement pour les secteurs navigables et côtiers

1 carto basée sur le relevé des crues passées

quantification des dégâts potentiels, couts directs (et indirects pour 3 catégories)
analyse cout-bénéfice des aménagements envisagés

Maastricht

<http://geo-vlaanderen.gisvlaanderen.be/geo-vlaanderen/overstromingskaarten/>

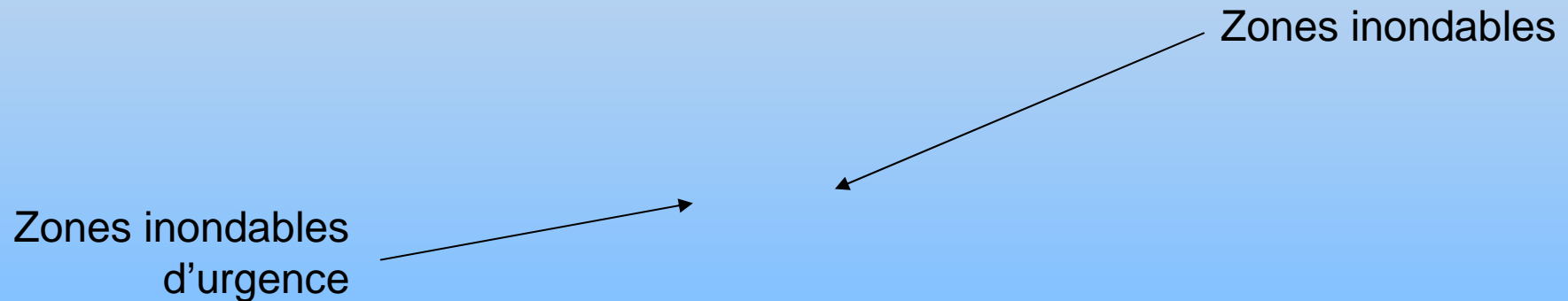


Pays-Bas = 1 méthode valable uniquement pour les zones endiguées avec risque de rupture et invasion passive par l'eau, cartes de vitesse de propagation de la crue
quantification des dégâts potentiels évaluables financièrement,
analyse cout-bénéfice des aménagements envisagés
période de retour variable selon la localisation



Allemagne : 1 carto post-crue = relevés terrains

1 carto des dégâts potentiels, logiciel HWSCalc,
dégâts quantitatifs et monétaires chiffrables, dégâts internes (directs ou indirects),
établissement de fonctions de dégâts pour chaque type d'occupation du sol,
analyse cout-bénéfice des aménagements envisagés



<http://www.lua.nrw.de/wasser/hwberkarten.htm>

Cohérence des valeurs de débits, frontière Wallonie/Pays-Bas

- des débits incohérents de part et d'autre de la frontière: 10% volume 'perdu'
- des méthodes de calcul distinctes
- des périodes de retour non harmonisées : $T_{100} = [2600-3700] \text{ m}^3/\text{s}$
- des règles de gestion des canaux non compatibles
- des modèles hydrauliques difficiles à interconnecter (2D/3D)



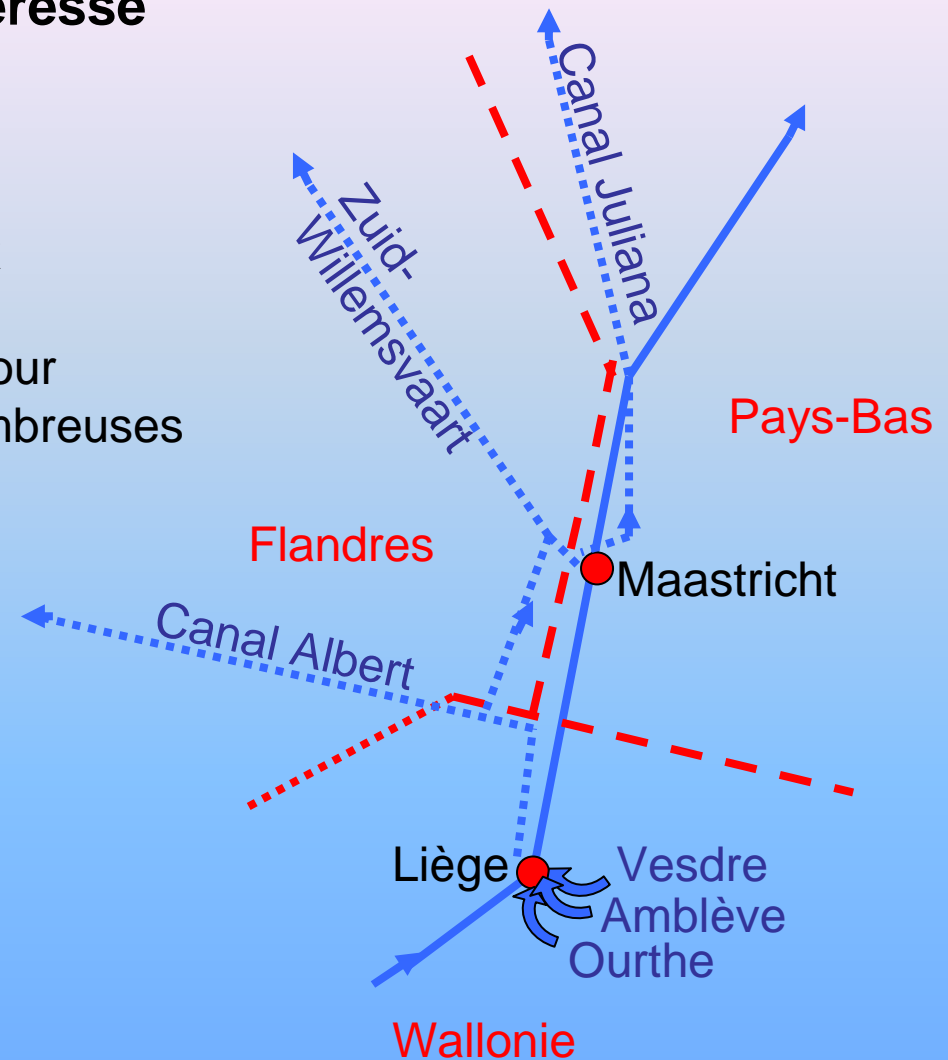
2007: Ajout de la thématique Sécheresse aux missions de la CIM

Nouveaux défis:

- établir des règles de gestion des canaux équitables et durables,
- maintenir des niveaux d'eau minimum pour assurer les fonctions essentielles des nombreuses voies d'eau

2008: Etude du changement climatique

- élaboration de scénarios en présence de débits extrêmes de la Meuse
- projet AMICE



Points faibles de la coopération dans le DHI Meuse :

- le développement de techniques et règles de gestion au niveau national ou régional et non pas à l'échelle du bassin -> résultats non comparables
- des différences dans le calendrier de mise en œuvre des Directives
- une barrière linguistique nette entre néerlandophones et francophones
- des enjeux et des priorités nationales parfois incompatibles

Points forts de la coopération dans le DHI Meuse :

- un travail important de concertation entre les services de prévision des crues et entre les gestionnaires de bassin
- un effort commun pour l'amélioration des échanges entre les pays et un enrichissement mutuel par le partage des techniques
- la volonté de développer une plus grande solidarité au sein du bassin versant
- la volonté d'action concertée face au déficit du changement climatique et au déficit de l'accroissement de la population



Colloque: Des catastrophes du passé au défi du changement climatique en Europe

Atelier: Grands Fleuves Transfrontaliers

27 novembre 2008

Le District Hydrographique International de la Meuse

